

lundi, 04 avril 2011

---

**Bernard Maris sur France inter : Et une pierre de plus au processus de dé-révolution, une !....**



Il y a eu tout récemment ce bel éloge de Bainville prononcé par Philippe Meyer, le 7 mars, sur France culture, qui faisait suite aux deux interventions d'Edgar Morin, sur *France inter*, d'abord, puis sur *Bibliothèque Médicis*.

Cette fois, c'est Bernard Maris, marqué à gauche comme chacun sait, qui apporte sa contribution de taille, et de poids, à ce processus indispensable de dé-révolution que nous avons maintes fois évoqué.

Outre qu'il est souvent brillant, Bernard Maris a une qualité rare à France-Inter : l'honnêteté intellectuelle. Ce samedi 2 avril, à 7h20, dans le 7/9, il a avoué avoir en quelque sorte découvert la lune. De quoi s'agit-il ?...

Notre économiste, actuellement en colloque à Moscou, avec des collègues allemands et russes, a en effet appris de ces derniers - tous très au fait des événements véritablement importants qui ont jalonné la Révolution française - a appris, donc, et il l'avoue humblement à l'antenne, que 1789 avait bien été une révolution bourgeoise et libérale et pas du tout une révolution populaire.

La preuve, dit-il : le Décret d'Allarde (2 et 17 mars 1791) qui aura pour conséquence l'interdiction du droit de grève et l'interdiction pour les travailleurs de s'associer sous forme mutualiste; puis la fameuse loi Le Chapelier (14 juin 1791) qui abolit les corporations et interdit toute forme d'association ouvrière.

Donc, même si Maris ne l'a pas dit, si Grands Ancêtres il y a, ce sont ceux des deux-cents familles et du CAC 40 réunis. Ce qu'il a bel et bien dit, par contre, c'est que si nos syndicats actuels font pâle figure à côté de ceux des pays du Nord, dans la mesure où ils privilégient toujours l'affrontement, c'est à la Révolution qu'on le doit.

Et, cerise sur le gâteau, notre universitaire et journaliste fortement marqué à gauche, termine en torpillant les fameuses avancées sociales de 1945 : la République française n'a fait qu'imiter, en moins bien, ce que la monarchie allemande lui avait légué avec l'Alsace-Lorraine après 1918.

*(pour illustrer le propos de Bernard Maris, qui les évoque dans sa chronique, voici le texte complet de la très courte Loi Le Chapelier, du 14 juin 1791, interdisant les associations d'ouvriers pour la défense de leurs "prétendus intérêts communs" (sic) : [Loi Le Chapelier du 14 juin 1791.pdf...](#); ainsi que l'article 7 du Décret d'Allarde : [article 7 du décret d'Allarde.pdf](#) ).*

Nous l'avons dit plusieurs fois : qu'elle vienne d'écrivains (Gallo), de philosophes (Finkielkraut, Morin), de journalistes (Zemmour, Maris), de tant d'autres..., cette incessante remise en cause de la *pensée établie* - que nous avons appelé *processus de dé-révolution...* - est, selon nous, indispensable si l'on veut qu'un jour, le Prince soit *appelé aux affaires*. Pour que cela se produise, il ne suffira pas, en effet, d'avoir un Prince à proposer à l'opinion, ni même que se présentent des conditions favorables. Il faudra également que les esprits de nos concitoyens, et en tous cas ceux des élites, aient été au préalable libérés de l'amas de nuées, de désinformations ou de mensonges dont des décennies de propagande officielle les ont encombrés. Et c'est seulement si, en plus des deux premières, cette troisième condition est remplie, nous semble-t-il, qu'un appel au Prince, considéré comme un recours, pourra être envisagé, en cas de crise majeure, par *ceux qui comptent* et qui sont actuellement aux commandes, sans risquer d'être immédiatement rejeté par des esprits trop prévenus contre la Royauté, aussi bien dans l'opinion que chez ceux qui la guident.

Voilà pourquoi nous suivons avec intérêt toutes les déclarations allant dans le sens de cette dé-révolution que nous voyons à l'oeuvre, chez nous; même si elle n'est pas aussi rapide, aussi spectaculaire qu'en Russie, par exemple. Elle est réelle, elle est évidente, il suffit de savoir lire, entendre, écouter pour en avoir, maintenant, plusieurs exemples, et de taille, chaque mois. Et cela ne pourra pas éternellement rester sans conséquences, ni sur l'évolution des mentalités, ni sur l'évolution du cours des choses....

En tant que *remise en cause* des certitudes de la pensée officielle, ce processus de dé-révolution dans les esprits est un préalable indispensable à ce qui pourra être, un jour, la *remise en ordre* que nous appelons de nos vœux...